



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 105 (2005), p. 103-106

Khaled El-Enany

Adaptation locale du titre royal s3-R'.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use


You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

Adaptation locale du titre royal s3-R'

KHALED EL-ENANY


DEPUIS son apparition sous Rêdjedef¹, l'épithète  s3-R', « fils de Rê », a connu plusieurs emplacements successifs au sein du protocole royal, avant de devenir l'un des cinq titres de la titulature canonique du pharaon et d'occuper sa place définitive avant le cartouche encadrant le nom de naissance². Le but de cet article est d'attirer l'attention sur quelques monuments témoignant du remplacement, peu fréquent, de Rê par un autre dieu, dans le titre royal s3-R' ou dans l'une de ses variantes classiques s3-R' nb-h'w, s3-R' mry=f, s3-R' n(y) h.t=f ou s3-R' n(y) h.t=f mry=f³. On s'intéressera en particulier aux documents où le titre occupe son emplacement classique, avant le cartouche du nom de naissance, et non à ceux où le groupe s3-dieu est inséré au début du cartouche – déjà évoqués par d'autres auteurs⁴ – ni à ceux où il est placé avant le cartouche du nom de couronnement⁵. Les exemples retenus sont postérieurs au Moyen Empire – période de mutation définitive du protocole royal.

Les plus anciennes attestations de modification du titre royal s3-R' sont connues à partir de deux documents portant le nom d'Amenhotep I^{er}, mais qui sont tous les deux posthumes.

¹ H.W. MÜLLER, « Der Gute Gott Radjedef, Sohn des Rê », *ZÄS* 91, 1964, p. 129-133.


² Sur la mise en place du titre s3-R' dans le protocole royal, voir S. AUFRÈRE, « Contribution à l'étude de la morphologie du protocole "classique" », *BIFAO* 82, 1982, p. 38-39.

³ Les documents où le groupe s3-dieu est suivi d'une épithète en relation avec le

cartouche du nom de couronnement (tel nb-t3.wy :  = HTBM 9, p. 42, pl. XXXVI [2]) ne sont pas inclus dans cette étude.

⁴ H.G. FISCHER, *Dendera in the Third Millenium B.C. down to the Theban Domination of Upper Egypt*, New York, 1968, p. 37-39, p. 52, n. 209 et p. 53; E. BLUMENTHAL, *Untersuchungen zum ägyptischen Königtum des Mittleren*

Reiches I. *Die Phraseologie*, ASGW 61, Berlin, 1970, p. 65 et p. 106, n. 7.

⁵ Ainsi, par exemple, les protocoles tels que celui de Merenrê I^{er} ( = LdR I, p. 165, n. 1) ne sont pas pris en considération.

ce pharaon saïte qui octroie les richesses d'une région memphite à la maintenance du culte de « son père », Ptah. Dans le premier document d'Amasis, ce roi, confirmant son désir de se rattacher à Memphis et à ses divinités, clôture son protocole par la séquence « aimé des dieux qui sont dans le temple de Ptah ».

Ce qui précède met en évidence une particularité des protocoles royaux : le titre canonique *s3-R'* précédant le cartouche du nom de naissance peut varier occasionnellement, en fonction de l'endroit où il apparaît. Cette adaptation est sans doute l'œuvre du clergé local, dans la perspective de placer ses dieux au détriment de Rê, dans l'un des cinq titres inchangeables de la titulature royale. Les documents recensés dans cette étude proviennent des lieux de culte des deux autres dieux créateurs et patrons des principaux centres religieux – Thèbes et Memphis : Amon (à Thèbes et à al-Kaoua) et Ptah (à Memphis). Cependant, on notera que le même type d'adaptation locale est connu pour les épithètes libres insérées à l'intérieur des cartouches. Signalons à titre d'exemple, le cartouche du nom de naissance d'Amasis qui renferme l'épithète *s3-N.t*, « fils de Neith », sur plusieurs des monuments de ce pharaon saïte²¹ ; sur deux documents provenant d'Abydos²², Neith est remplacée par le dieu local Osiris.

²¹ *LdR* IV, p. 119 (XXIII) et 121 (XXXII) ; J. VON BECKERATH, *Handbuch*, p. 218-219 (5/E3-6).

²² Pour le premier : W. M. Fl. PETRIE, *Abydos* I, *EEF* 22, Londres, 1902,

pl. LXVIII. Pour le second : Ch. KUENTZ, *Obélisques, CGC nos 1308-1315 et 17001-17036*, Le Caire, 1932, p. 59-60 (17029) ; O. PERDU, « Socle d'une statue de Neshor à Abydos », *RdE* 43, 1992,

p. 146, n. 6. Je remercie Laurent Coulon qui m'a signalé ce dernier document.